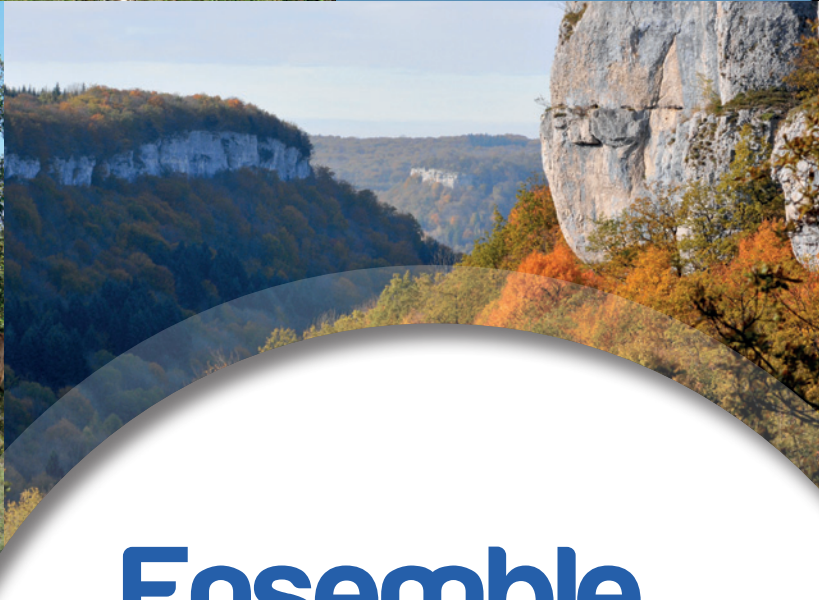




les Conservatoires  
d'espaces naturels  
**Bourgogne-Franche-Comté**

Agir pour la nature dans les territoires



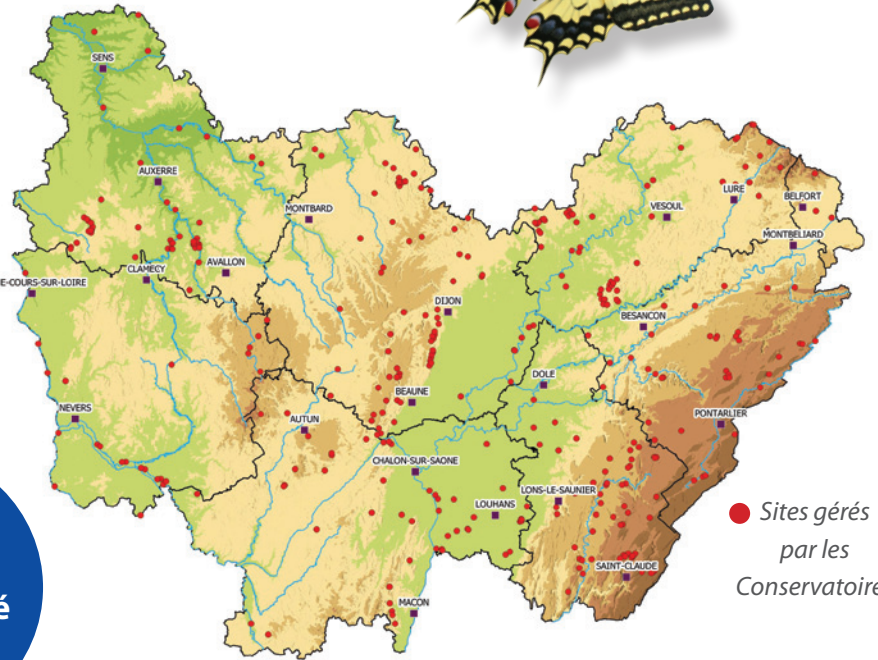
**Ensemble  
préservons  
notre patrimoine  
naturel !**

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté sont des associations loi 1901 qui agissent pour préserver les milieux naturels et la biodiversité de la région.



## Un réseau de sites naturels préservés...

Notre région abrite une incroyable diversité de paysages et de milieux naturels. Les Conservatoires interviennent ainsi sur un important **réseau de sites naturels** présentant des enjeux forts de préservation : pelouses calcaires **1**, milieux humides **2**, marais et tourbières **3**, prairies, forêts **4**, sites à chauves-souris...



... pour sauvegarder la biodiversité régionale



**350**  
SITES  
préservés par les  
Conservatoires de  
Bourgogne-Franche-Comté pour une  
surface de

**9 000** ha

dont  **9** Réserves naturelles nationales et régionales

  
**1** commune sur **10**  
avec un site Conservatoire

**130**  
agriculteurs partenaires  


**1 200**  
membres  


### Des associations reconnues et agréées

Les Conservatoires sont agréés par l'État et la Région, leur offrant ainsi une reconnaissance officielle de leurs missions et compétences scientifiques dans différentes disciplines (écologie, foncier, pédagogie...)



## Nos missions en faveur des milieux naturels



**Connaître** les milieux et les espèces par des études scientifiques et des diagnostics pour adapter au mieux notre intervention sur les sites naturels.

**Protéger** les milieux, la faune et la flore menacés, en achetant des parcelles ou en passant des accords avec des propriétaires (privés, collectivités...).



**Gérer** les espaces naturels grâce à des techniques respectueuses de la biodiversité, en concertation avec nos partenaires, souvent des agriculteurs.

**Valoriser** les sites pour sensibiliser les citoyens à la préservation du patrimoine naturel remarquable (visites, chantiers nature, animations pédagogiques...)



**Accompagner** les politiques publiques en faveur de la biodiversité et les acteurs locaux soucieux de mettre en place une gestion responsable de leur patrimoine (Espaces naturels sensibles, Natura 2000, plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale, trames vertes et bleues...)

## Nos valeurs : proximité et dialogue

Les Conservatoires privilégient la **concertation** et la **conciliation des usages** et **travaillent avec l'ensemble des acteurs** : les communes, les propriétaires privés, les associations locales, les agriculteurs, les usagers (promeneurs, chasseurs, pêcheurs)...



## Rejoignez-nous !

Collectivité, propriétaire de terrain, agriculteur, acteur du territoire, usager, habitant..

• Vous souhaitez engager des démarches de préservation de la biodiversité, vous désirez développer de nouveaux projets sur des espaces naturels à enjeux ?

**Nous pouvons vous aider !**

• En tant qu'acteur de proximité, vous avez également la possibilité de soutenir concrètement nos actions **en adhérent** aux Conservatoires !

Une équipe de **PROFESSIONNELS** et de **BÉNÉVOLES**, soutenue par des **ADHÉRENTS**, agit au quotidien pour sauvegarder les milieux naturels et la biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté.



## Contacts

### En Bourgogne :



Chemin du Moulin des étangs  
21600 Fényay  
Tél. 03 80 79 25 99

[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)

Retrouvez-nous sur

### En Franche-Comté :



Maison de l'environnement  
de Bourgogne-Franche-Comté  
7 rue voirin • 25000 Besançon  
Tél. 03 81 53 04 20

[www.cen-franchecomte.org](http://www.cen-franchecomte.org)

Retrouvez-nous sur

Pour être au plus près des territoires, nos équipes sont réparties entre les sièges et les antennes départementales ou locales.



**Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté sont membres du réseau des :**



Les actions que nous menons sont permises grâce au soutien et à la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que par la collaboration avec différents partenaires. Nous bénéficions d'aides publiques pour assurer l'accompagnement des collectivités au quotidien mais aussi de fonds privés dans le cadre de partenariats.

